

Civaux (86), villa romaine de La Croche

Chantier-École

(19 juin au 7 juillet 2023)

L'actuelle commune de Civaux accueille une *villa* romaine, partiellement fouillée au début des années 1980. Le programme d'investigation archéologique *Exploration d'un établissement à vocation agricole et résidentielle d'époque romaine dans la vallée de la Vienne : la villa de La Croche à Civaux* a été lancé en 2022 afin de reprendre et approfondir la fouille de cet établissement. Le projet s'inscrit dans le cadre d'une opération pluriannuelle (2023-2025), soutenue par le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Nouvelle Aquitaine-site Poitiers).



© Chr. Richard

La deuxième campagne de fouilles aura lieu du 19 juin au 7 juillet 2023, sous la direction de S. Lemaître, I. Bertrand et M. Carrive.

Informations pratiques :

- L'hébergement est assuré en mobile home, au camping de Civaux.
- Les repas de midi se dérouleront au restaurant ; pour les petits-déjeuners, dîners et repas du week-end, les participant.e.s se feront à manger sur place. Chacun.e devra prendre part à ces tâches collectives.
- La vaccination anti-tétanique est obligatoire. Les chaussures de sécurité ou à défaut de bonnes chaussures de randonnée sont recommandées.
- La participation aux trois semaines de fouilles est impérative.



- Les participant.e.s doivent avoir plus de 18 ans et adhérer à l'Association des Archéologues de Poitou-Charente (AAPC) afin d'être couverts (10 €).
- Une attestation de participation au chantier de fouille sera fournie à l'issue de la campagne.

Pour candidater, merci d'envoyer la fiche d'inscription, le bulletin d'adhésion à l'AAPC rempli (le coût de l'adhésion est pris en charge par la fouille), ainsi qu'un CV indiquant vos éventuelles expériences de fouille à : severine.lemaitre@univ-poitiers.fr ou mathilde.carrive@univ-poitiers.fr avant le **9 mai 2023** de manière impérative.